



ROGERS SUGAR INC.

Rapport financier T1 2022



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (« Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 10 février 2022 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre clos le 1^{er} janvier 2022, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 2 octobre 2021. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités trimestriels et les montants indiqués dans le présent rapport de gestion n'ont été ni examinés ni audités par nos auditeurs externes indépendants. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), The Maple Treat Corporation (« Maple Treat ») et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMTC » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	2
MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19.....	2
FAITS SAILLANTS	2
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS	3
Résultats ajustés.....	4
INFORMATION SECTORIELLE	5
Secteur du sucre	5
Secteur des produits de l'érable.....	8
PERSPECTIVES	9
Secteur du sucre	10
Secteur des produits de l'érable.....	10
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	11
Produits totaux	11
Marge brute.....	11
Résultat des activités d'exploitation.....	11
Charges financières nettes	11
Imposition.....	12
Bénéfice net.....	12
Résumé des résultats trimestriels	13
Situation financière.....	13
Liquidités	14
Flux de trésorerie disponibles	14
Obligations contractuelles	15
Ressources en capital	15
TITRES EN CIRCULATION.....	16
RISQUES ET INCERTITUDES	16
MESURES NON CONFORMES AUX PCGR	16
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES	18
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS.....	18
CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	18
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	18

NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également une installation de mélange à sec sur mesure et d'emballage de même qu'un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Maple Treat exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Maple Treat, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques, dont TMTC, Uncle Luke's, Great Northern, Decacer et Highland Sugarworks.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et ses sous-produits, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 qui sévit a nuí à l'économie mondiale et perturbé les marchés des capitaux et les chaînes d'approvisionnement, en plus de limiter considérablement les déplacements d'affaires et de suspendre l'activité commerciale.

Nos activités étant considérées comme des services essentiels par le gouvernement, nos usines ont continué de fonctionner selon leur capacité normale. Nous avons instauré des mesures et des protocoles de protection rigoureux afin d'assurer la santé et la sécurité de nos employés. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences majeures sur nos activités en ce qui concerne la demande des clients, les chaînes d'approvisionnement et d'expédition, les activités d'exploitation, la disponibilité de la main-d'œuvre, la volatilité des marchés des capitaux, les passifs au titre des régimes de retraite et des avantages du personnel ainsi que d'autres paramètres économiques fondamentaux. Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, nous avons engagé des dépenses directes de 0,3 million de dollars, en lien avec la pandémie. Ces dépenses se rapportent essentiellement aux mesures de santé et de sécurité rehaussées que nous avons instaurées dans toutes nos usines de production.

Les retombées de la pandémie de COVID-19 sur nos activités pourraient durer encore longtemps, et l'incidence qu'elles auront à terme sur nous sera tributaire de l'évolution de la situation, laquelle est incertaine et impossible à prévoir, notamment la durée et la gravité de la pandémie, la durée pendant laquelle les mesures d'aide des gouvernements seront en vigueur, l'efficacité des mesures prises pour enrayer la pandémie et traiter la maladie et le temps qu'il faudra pour revenir à des conditions économiques et opérationnelles normales.

FAITS SAILLANTS

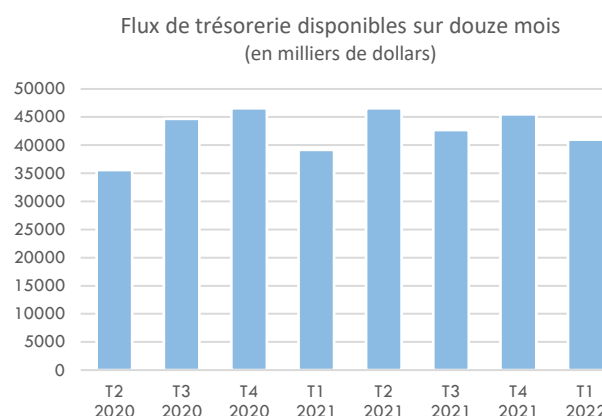
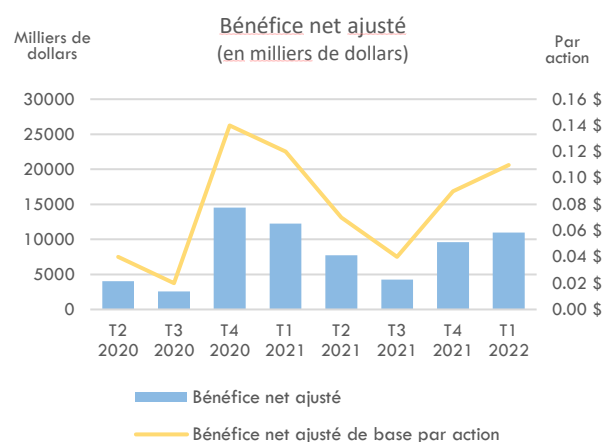
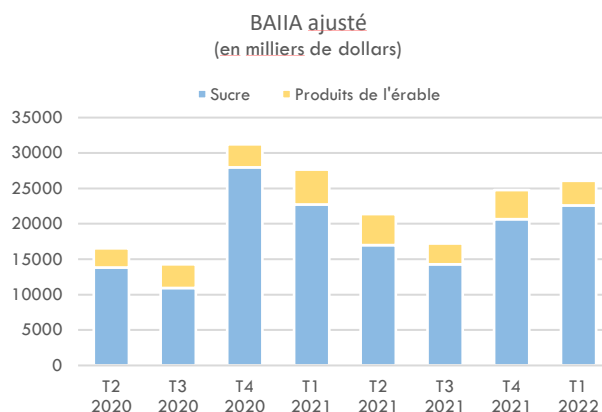
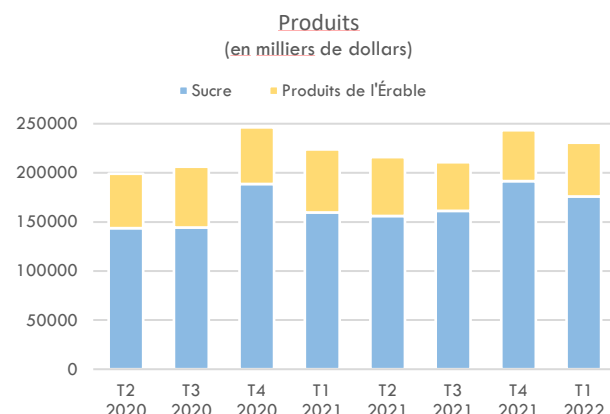
- Le BAIIA ajusté consolidé du premier trimestre de l'exercice 2022 s'est établi à 26,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,6 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable en grande partie à la diminution du BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable;
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 22,6 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2022, ce qui est essentiellement stable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné que la hausse de la marge brute ajustée a été contrebalancée par la hausse des charges administratives;
- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 10 397 tonnes métriques pour se situer à 180 043 tonnes métriques au premier trimestre, étant donné que la diminution des volumes de ventes des produits industriels et des produits de consommation ainsi que des volumes d'exportations a été contrebalancée en partie par la hausse des volumes de ventes des produits liquides.
- La marge brute ajustée du secteur du sucre s'est améliorée de 13,06 \$ par tonne métrique au premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement à un an plus tôt, en raison de la hausse des prix qui a contrebalancé la variation défavorable des volumes de ventes par rapport à la période correspondante.
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,4 millions de dollars au premier trimestre, ce qui constitue une baisse de 1,5 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement attribuable à la baisse des volumes de ventes, à la hausse du coût des matières et des frais de transport et d'emballage ainsi qu'à la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel.
- Les volumes de ventes du secteur des produits de l'érable ont diminué de 2 606 000 livres pour se chiffrer à 12 286 000 livres au premier trimestre, essentiellement en raison de la diminution de la demande et des différences de calendrier découlant de retards d'expédition.
- Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 1^{er} janvier 2022 se sont chiffrés à 41,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2,0 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,3 millions de dollars.
- Le 10 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable le 20 avril 2022.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T1 2022	T1 2021
Sucre (en tonnes métriques)	180 043	190 440
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 286	14 892
Produits totaux	230 755	223 840
Marge brute	43 486	38 613
Marge brute ajustée ¹⁾	35 800	36 452
Résultat des activités d'exploitation	27 337	23 332
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	19 651	21 171
BALIA ajusté ¹⁾	26 062	27 647
Bénéfice net	17 226	13 773
de base par action	0,17	0,13
dilué par action	0,15	0,13
Bénéfice net ajusté ¹⁾	10 957	12 248
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,11	0,12
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	41 122	39 149
Dividendes par action	0,09	0,09

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.



Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Nous estimons que nos résultats financiers sont plus utiles aux gestionnaires ainsi qu'aux investisseurs, aux analystes et aux autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux PCGR de la société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation et au bénéfice net ajusté lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T1 2022			T1 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	123	-	123	(421)	-	(421)
Contrats de change à terme	(342)	136	(206)	3 296	1 098	4 394
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(219)	136	(83)	2 875	1 098	3 973
Cumul des écarts temporaires	7 653	116	7 769	(1 229)	(583)	(1 812)
Ajustement total du coût des ventes	7 434	252	7 686	1 646	515	2 161

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours mondial du sucre brut n° 11 ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le premier trimestre de l'exercice considéré, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par un profit de 7,7 millions de dollars, qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés, comparativement à un profit de 2,2 millions de dollars, qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, il faut consulter la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T1 2022			T1 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	175 907	54 848	230 755	159 459	64 381	223 840
Marge brute	38 806	4 680	43 486	32 342	6 271	38 613
Charges administratives et de vente	9 113	2 373	11 486	7 268	2 330	9 598
Frais de distribution	4 344	319	4 663	5 070	613	5 683
Résultat des activités d'exploitation	25 349	1 988	27 337	20 004	3 328	23 332
Ajustement du coût des ventes ²⁾	(7 434)	(252)	(7 686)	(1 646)	(515)	(2 161)
Marge brute ajustée ¹⁾	31 372	4 428	35 800	30 696	5 756	36 452
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	17 915	1 736	19 651	18 358	2 813	21 171
BALIA ajusté ¹⁾	22 616	3 446	26 062	22 730	4 917	27 647
Renseignements supplémentaires :						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	3 993	219	4 212	6 089	111	6 200
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	8 167	-	8 167	354	-	354

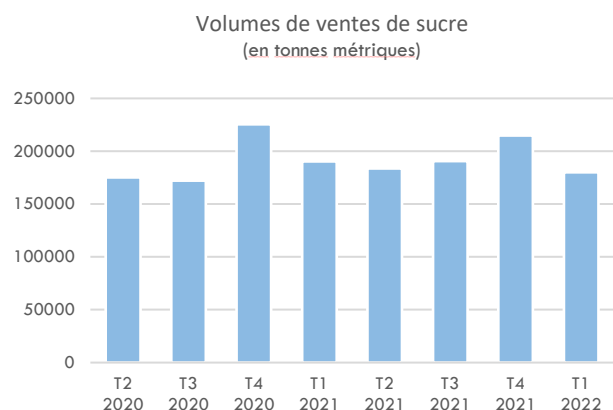
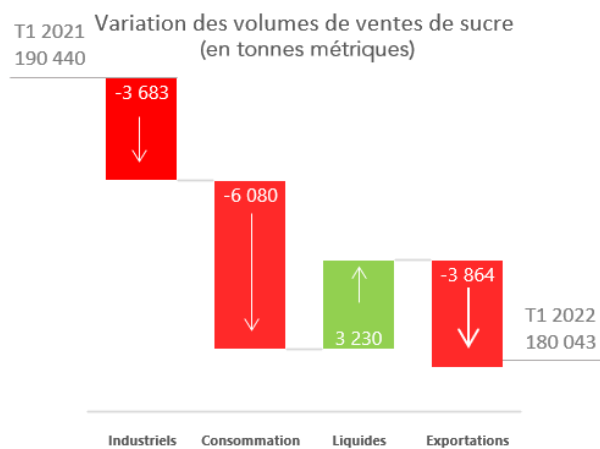
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Secteur du sucre

PRODUITS

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)	175 907	159 459	16 448



Au premier trimestre de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 16,4 millions de dollars en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, malgré la diminution des volumes de ventes. L'augmentation découle de la hausse des prix du sucre brut n° 11, de l'amélioration des prix des suites des récentes négociations et de la hausse des produits tirés des ventes de sous-produits. Au premier trimestre de l'exercice 2022, le prix moyen du sucre brut n° 11 a augmenté pour se chiffrer à 0,1951 \$US la livre, comparativement à 0,1464 \$ US la livre au premier trimestre de l'exercice 2021.

Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 10 397 tonnes métriques au premier trimestre de l'exercice 2022 par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le volume total des ventes intérieures a diminué au cours du trimestre considéré, la réduction des volumes de ventes de produits de consommation et de produits industriels ayant été compensée en partie par une hausse du volume des ventes de produits liquides.

- Les volumes de ventes de produits de consommation ont diminué en raison de la baisse de la demande imputable à la volatilité persistante causée par la pandémie de COVID-19, des importants stocks chez les détaillants au début de la période et de la perturbation de notre chaîne d'approvisionnement dans l'Ouest canadien en raison des conditions météorologiques défavorables ayant occasionné des fermetures de routes et de chemins de fer pour une période prolongée, ce qui a limité nos expéditions de produits spécialisés du sucre à l'échelle du pays.
- Les volumes de ventes de produits industriels ont subi l'incidence des reports des commandes de clients imputables à la volatilité de la demande découlant de la COVID-19, y compris les fermetures inattendues des usines d'importants clients à la fin du mois de décembre.
- Ces diminutions ont été compensées en partie par la hausse des volumes de ventes de produits liquides au cours du trimestre, essentiellement en raison de la demande soutenue des clients existants.

Comme prévu, les volumes d'exportations ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, puisque le premier trimestre de l'exercice 2021 tenait compte d'un contingent occasionnel non récurrent aux termes de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (« ACEUM ») ratifié.

MARGE BRUTE

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données en tonnes métriques)			
Marge brute	38 806	32 342	6 464
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	(7 434)	(1 646)	(5 788)
Marge brute ajustée ¹⁾	31 372	30 696	676
Marge brute ajustée par tonne métrique ¹⁾	174,25	161,18	13,06
Éléments inclus dans la marge brute :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 072	3 776	296

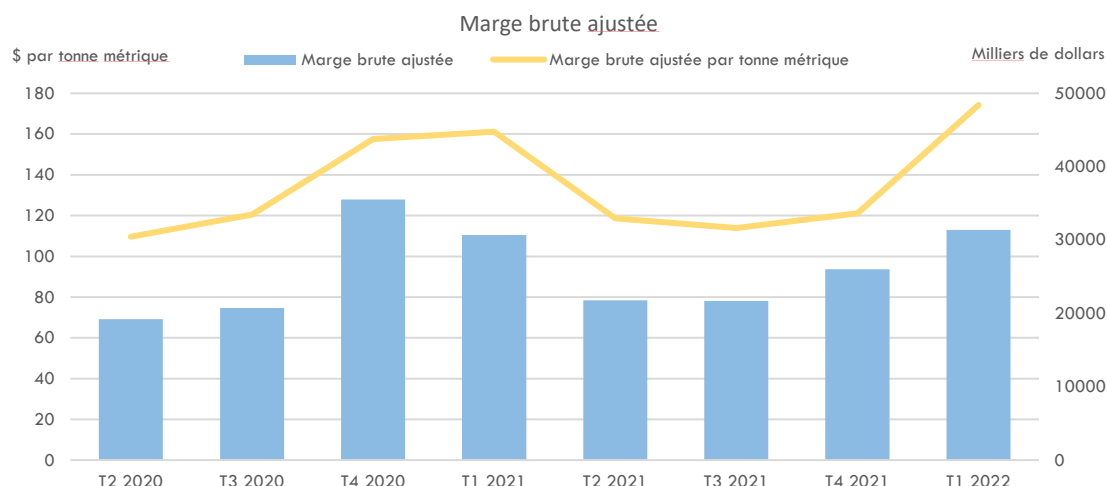
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du trimestre considéré s'est chiffrée à 38,8 millions de dollars, et elle comprend un profit de 7,4 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 32,3 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 1,6 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée s'est accrue pour s'établir à 31,4 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2022, en hausse par rapport à 30,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2021. La marge brute ajustée reflète l'incidence favorable de la hausse de 2,7 millions de dollars de l'apport net des sous-produits et de l'amélioration de 2,0 millions de dollars des prix pour les clients, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence défavorable de la baisse des volumes de ventes de 4,0 millions de dollars.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 174,25 \$ pour le premier trimestre, ce qui représente une hausse de 13,06 \$ par tonne métrique par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation favorable est attribuable à la hausse de la marge dans son ensemble qui s'explique par l'augmentation des prix résultant des récentes négociations avec les clients et par l'apport net plus important des sous-produits au premier trimestre de l'exercice 2022.

**AUTRES CHARGES**

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)			
Charges administratives et de vente	9 113	7 268	1 845
Frais de distribution	4 344	5 070	(726)
Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	211	222	(11)
Éléments inclus dans les frais de distribution :			
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	418	374	44

Les charges administratives et de vente du premier trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 1,8 million de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions au titre des unités d'actions liées à la performance pour la haute direction. La hausse sans effet sur la trésorerie de cette provision découle essentiellement de l'appréciation du cours de l'action au cours du dernier trimestre. Les frais de distribution ont reculé de 0,7 million de dollars étant donné que les frais contractés pour la reconfiguration de notre chaîne d'approvisionnement afin de mieux servir nos clients ont été inférieurs à ceux contractés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)			
Résultat des activités d'exploitation	25 349	20 004	5 345
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	(7 434)	(1 646)	(5 788)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	17 915	18 358	(443)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 701	4 372	329
BAIIA ajusté ¹⁾	22 616	22 730	(114)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2022 s'est établi à 25,3 millions de dollars, en hausse de 5,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés. De plus, l'augmentation de la dotation aux amortissements hors trésorerie qui résulte essentiellement de l'accroissement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a également réduit le résultat des activités d'exploitation.

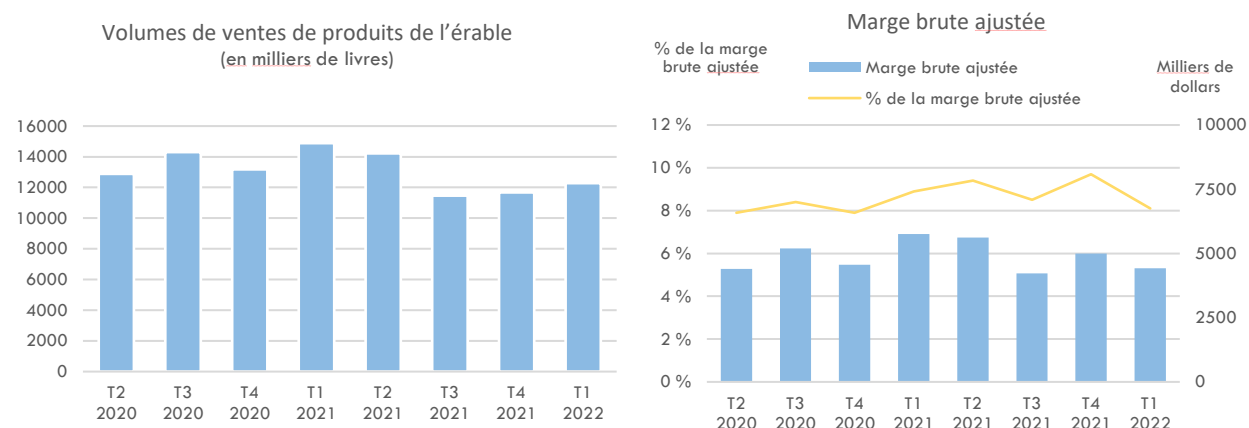
Le résultat ajusté des activités d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2022 a diminué de 0,4 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse des charges administratives et de vente, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la marge brute ajustée et la diminution des frais de distribution, comme il a été expliqué plus haut.

Le BALIA ajusté du trimestre considéré a diminué de 0,1 million de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à une baisse du résultat ajusté des activités d'exploitation, comme il a été expliqué plus haut.

Secteur des produits de l'érable

PRODUITS

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)			
Volume (en milliers de livres)	12 286	14 892	(2 606)
Produits	54 848	64 381	(9 533)



Les produits du premier trimestre de l'exercice en cours ont reculé de 9,5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement du fléchissement de la demande des clients actuels et des différences de calendrier occasionnées par les retards d'expédition attribuables aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la pénurie de transporteurs pour les envois aux États-Unis.

MARGE BRUTE

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données relatives au taux de la marge brute ajustée)			
Marge brute	4 680	6 271	(1 591)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	(252)	(515)	263
Marge brute ajustée ¹⁾	4 428	5 756	(1 328)
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	8,1 %	8,9 %	-0,8 %
Éléments inclus dans la marge brute :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	839	992	(153)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du premier trimestre de l'exercice en cours s'est chiffrée à 4,7 millions de dollars, compte tenu d'un profit de 0,3 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 6,3 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 0,5 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude a reculé de 1,3 million de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la diminution des volumes de ventes, de la hausse du coût des

matières et des frais de transport et d'emballage, ainsi que de la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel. Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le premier trimestre de l'exercice 2022 s'est établi à 8,1 %, en baisse de 80 points de base comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des coûts susmentionnés sur le marché.

AUTRES CHARGES

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)			
Charges administratives et de vente	2 373	2 330	43
Frais de distribution	319	613	(294)
Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :			
Amortissement des immobilisations incorporelles	871	865	6

Les charges administratives et de vente pour le premier trimestre de l'exercice considéré sont demeurées essentiellement inchangées comparativement à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais de distribution ont reculé de 0,3 million de dollars pour le trimestre considéré en comparaison de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement d'un repli des charges nettes de transport imputable à la diminution des volumes vendus.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)			
Résultat des activités d'exploitation	1 988	3 328	(1 340)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	(252)	(515)	263
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	1 736	2 813	(1 077)
Charges non récurrentes :			
Autres éléments non récurrents	-	247	(247)
Amortissements	1 710	1 857	(147)
BAIIA ajusté ¹⁾	3 446	4 917	(1 471)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2022 a diminué pour s'établir à 2,0 millions de dollars, comparativement à 3,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés.

Certains éléments hors trésorerie et certaines charges non récurrentes ont eu une incidence sur le résultat des activités d'exploitation. C'est pourquoi nous estimons que les résultats financiers du secteur des produits de l'érable fournissent une information plus pertinente aux dirigeants, aux investisseurs, aux analystes et aux autres parties intéressées après qu'ils ont été ajustés pour tenir compte des éléments susmentionnés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre considéré de l'exercice 2022 a reculé de 1,1 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de la marge brute ajustée qui a été atténuée par la diminution des frais de distribution, comme il est expliqué plus haut.

Le BAIIA ajusté du premier trimestre de l'exercice 2022 a reculé de 1,5 million de dollars, principalement en raison de la baisse du résultat ajusté des activités d'exploitation, comme il est expliqué plus haut.

PERSPECTIVES

La santé et la sécurité de nos employés demeurent primordiales pour nous. Nous suivons attentivement toutes les recommandations que les autorités de la santé publique émettent par rapport à la COVID-19 et nous avons mis en place des protocoles de protection rigoureux. Malgré la pandémie de COVID-19 qui sévit, nos usines ont fonctionné jusqu'à présent sans arrêt. Cependant, il est difficile d'estimer les répercussions sur les volumes de ventes, nos activités ou nos résultats financiers en raison de l'incertitude et de la volatilité accrue de la demande. Nous surveillons de près la situation et nous demeurons prêts à nous adapter rapidement lorsque les circonstances changent.

En dépit des résultats inférieurs aux attentes dans nos deux secteurs au premier trimestre, nous demeurons optimistes à l'égard des résultats de l'exercice en cours et nous nous attendons toujours à une amélioration de la performance financière en 2022 dans les deux secteurs, soutenue par la hausse des volumes et des marges au cours des trois prochains trimestres.

Secteur du sucre

Nous nous attendons toujours à une bonne performance du secteur du sucre au cours de l'exercice 2022. La demande intérieure sous-jacente demeure forte pour tous les segments de la clientèle, soutenue par le renouvellement des ententes avec des clients clés et par des ajustements de prix favorables.

À Taber, les volumes de betterave à sucre attendus pour la saison des récoltes ont été au rendez-vous; la campagne de transformation se déroule comme prévu et nous nous attendons à avoir terminé la campagne de coupe à la fin du mois de février. La production de sucre dans son ensemble devrait donner un rendement d'environ 120 000 tonnes métriques de sucre de betterave.

Les attentes ayant trait aux volumes de ventes demeurent inchangées et nous prévoyons que le volume des ventes atteindra environ 770 000 tonnes métriques, soit une diminution de 9 500 tonnes métriques par rapport à 2021. Nous prévoyons toujours une croissance constante d'environ 2 % du volume des ventes au Canada, mais les occasions d'exportation ne devraient pas être aussi nombreuses qu'en 2021, ce qui entraînera une baisse des volumes. Dans l'ensemble, nous prévoyons les variations de volumes suivantes pour nos catégories de clients :

- Le secteur des produits industriels, qui est notre secteur le plus important, devrait connaître une croissance de 1 %, car la demande de produits contenant du sucre demeure stable au Canada et aux États-Unis.
- Les volumes de ventes de produits liquides devraient progresser d'environ 2 % à 3 %, grâce à la demande continue des clients actuels.
- Nous prévoyons également une croissance de 1 % de notre secteur des produits de consommation, ce qui correspond à la croissance normalisée que nous connaissions avant la pandémie de COVID-19.
- Nous nous attendons à une baisse des ventes sur les marchés d'exportation en 2022 en raison d'une conjoncture moins favorable du marché des ventes de produits haut de gamme.

Malgré la réduction du volume total, les ajustements de prix favorables devraient accroître la rentabilité par rapport à 2021.

Les programmes d'entretien des installations de Montréal et de Vancouver devraient suivre la tendance observée au cours des années précédentes et ne devraient entraîner qu'une légère augmentation des charges d'exploitation. Un retour à la normale et une amélioration de la qualité de la betterave à sucre par rapport à 2021 pour l'usine de Taber devraient permettre une amélioration du rendement et une diminution des charges d'exploitation.

Les frais de distribution devraient augmenter de 5 % à 10 % globalement, rendant compte d'une hausse des prix sur le marché pour l'entreposage ainsi que pour le transport routier et ferroviaire.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations devraient aussi être semblables à celles des dernières périodes. Pour l'exercice 2022, nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différents projets d'immobilisations, environ un quart de ce montant devant être affecté à des projets générant un rendement du capital investi.

Secteur des produits de l'érable

Pour l'exercice 2022, nous continuons à nous attendre à ce que les résultats du secteur des produits de l'érable surpassent les résultats de 2021, essentiellement en raison de l'amélioration des marges sur les ventes, en dépit des délais dans le transfert de la hausse des coûts subie au cours du trimestre considéré. Nous prévoyons que les nouvelles ententes négociées avec des clients nouveaux et existants déboucheront sur une augmentation des marges, tandis que les volumes demeureront stables, à environ 52 millions de livres.

Par ailleurs, nous sommes d'avis que l'optimisation continue de nos usines de fabrication et l'amélioration du fonctionnement découlant des investissements réalisés dans nos installations de Granby et de Dégelis devraient continuer à se traduire par une diminution des charges d'exploitation.

Les dépenses d'investissement faites dans le secteur des produits de l'érable ont beaucoup diminué depuis 2021, étant donné que les dépenses engagées au cours des derniers exercices ont amélioré et accru notre capacité de production. Nous nous attendons toujours à une croissance stable de la demande visant les produits dérivés de l'érable, quoique plus modérée que celle qui a été observée durant la pandémie de COVID-19.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T1 2022	T1 2021
(non audité)		
(en milliers de dollars, sauf le volume et les données par action)		
Sucre (en tonnes métriques)	180 043	190 440
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 286	14 892
Produits totaux	230 755	223 840
Marge brute	43 486	38 613
Marge brute ajustée ¹⁾	35 800	36 452
Résultat des activités d'exploitation	27 337	23 332
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	19 651	21 171
BALIA ajusté ¹⁾	26 062	27 647
Charges financières nettes	4 417	4 696
Charge d'impôt sur le résultat	5 694	4 863
Bénéfice net	17 226	13 773
de base par action	0,17	0,13
dilué par action	0,15	0,13
Bénéfice net ajusté ¹⁾	10 957	12 248
de base par action ¹⁾	0,11	0,12
Dividendes par action	0,09	0,09

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Produits totaux

Les produits ont augmenté de 6,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des produits découle essentiellement des prix plus élevés et de l'augmentation des ventes de sous-produits dans le secteur du sucre, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des volumes de ventes dans les secteurs du sucre et des produits de l'érable.

Marge brute

Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du premier trimestre de l'exercice à l'étude a diminué de 0,7 million de dollars, principalement en raison d'une diminution de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable, compensée en partie par la hausse de la marge brute ajustée du secteur du sucre. En ce qui a trait au secteur du sucre, la marge brute ajustée par tonne métrique pour le trimestre considéré a augmenté de 13,06 \$. Quant au secteur des produits de l'érable, le pourcentage de la marge brute ajustée a diminué de 80 points de base pour le trimestre comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat des activités d'exploitation

Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre considéré s'est chiffré à 19,7 millions de dollars, contre 21,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de 1,5 million de dollars. La réduction constatée pour le trimestre à l'étude s'explique surtout par la réduction de l'apport des deux secteurs, comme il est expliqué plus haut.

Charges financières nettes

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)			
Charges d'intérêts sur les débentures convertibles subordonnées non garanties	2 050	2 038	12
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 286	1 712	(426)
Intérêts sur les billets de premier rang garantis	896	-	896
Amortissement des frais de financement différés	306	296	10
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(594)	-	(594)
Autres charges d'intérêts	473	650	(177)
Charges financières nettes	4 417	4 696	(279)

Les charges financières nettes du premier trimestre de l'exercice en cours ont diminué de 0,3 million de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence favorable de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de la baisse des intérêts moyens sur la facilité de crédit renouvelable attribuable à la diminution du solde et du taux d'intérêt moyen. Cette diminution a été contrebalancée en partie par des charges d'intérêts additionnelles sur les billets de premier rang garantis émis au troisième trimestre de 2021.

Les autres charges d'intérêts ont trait principalement aux intérêts à payer aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec (les « PPAQ ») relativement à des achats de sirop d'érable conformément aux modalités de paiement de ceux-ci, et à l'accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives.

Imposition

	T1 2022	T1 2021	Δ
(en milliers de dollars)			
Exigible	6 719	4 776	1 943
Différé	(1 025)	87	(1 112)
Charge d'impôt sur le résultat	5 694	4 863	831

La variation d'une période à l'autre de la charge d'impôt exigible et différé concorde avec la variation du résultat avant impôt pour le trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre l'amortissement déclaré aux fins de l'impôt et les montants pour amortissement constatés à des fins de présentation des résultats financiers, des avantages sociaux futurs et des instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

Bénéfice net

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2022 a progressé de 3,5 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par la variation favorable, sans effet sur la trésorerie, de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés au titre des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net ajusté du premier trimestre de l'exercice 2022 a reculé de 1,3 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique essentiellement par le résultat ajusté moins élevé dégagé par les activités d'exploitation des deux secteurs.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux PCGR de RSI pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)								
TRIMESTRES ²⁾								
	2022	2021				2020		
	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième
Volume de sucre (TM)	180 043	214 753	190 563	183 749	190 440	225 396	172 054	175 226
Volume de produits de l'érable (en milliers de livres)	12 286	11 678	11 471	14 214	14 892	13 181	14 313	12 893
Produits totaux	230 755	243 231	210 931	215 929	223 840	246 212	206 147	199 126
Marge brute	43 486	39 616	30 064	31 451	38 613	37 890	29 873	19 390
Marge brute ajustée ¹⁾	35 800	31 020	25 932	27 407	36 452	40 065	25 915	23 612
Résultat des activités d'exploitation	27 337	26 952	15 062	19 151	23 332	22 829	12 372	6 058
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	19 651	18 356	10 930	15 107	21 171	25 004	8 414	10 280
BALIA ajusté ¹⁾	26 062	24 786	17 214	21 375	27 647	31 231	14 279	16 522
Bénéfice net (perte nette)	17 226	16 140	6 836	10 778	13 773	12 952	5 538	965
de base par action	0,17	0,16	0,07	0,10	0,13	0,13	0,05	0,01
dilué(e) par action	0,15	0,15	0,07	0,10	0,13	0,12	0,05	0,01
Bénéfice net ajusté ¹⁾	10 957	9 620	4 247	7 751	12 248	14 551	2 560	4 036
de base par action	0,11	0,09	0,04	0,07	0,12	0,14	0,02	0,04
dilué par action	0,10	0,09	0,04	0,07	0,11	0,14	0,02	0,04
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre ¹⁾	174,25	121,16	113,95	118,60	161,18	157,51	120,45	109,63
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable ¹⁾	8,1 %	9,7 %	8,5 %	9,4 %	8,9 %	7,9 %	8,4 %	7,9 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines, sauf le quatrième trimestre de 2020 qui compte 14 semaines.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) de l'exercice est généralement le meilleur sur le plan de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des ventes liée à une augmentation de la proportion des ventes aux particuliers pendant cette période de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) est celui dont les volumes sont habituellement les moins élevés et dont la composition de la clientèle est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution des produits, de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté.

Normalement, le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Toutefois, depuis le troisième trimestre de l'exercice 2020, les volumes de ventes ont présenté une volatilité qui est imputable en partie à la pandémie.

Situation financière

(en milliers de dollars)	1 ^{er} janvier 2022	2 janvier 2021	2 octobre 2021
Total des actifs	892 366 \$	863 044 \$	879 930 \$
Total des passifs	568 214	589 291	560 972

La hausse du total des actifs pour le trimestre considéré par comparaison avec celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par l'augmentation de 38,2 millions de dollars des stocks et la hausse de 9,0 millions de dollars des immobilisations corporelles. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse de 10,3 millions de dollars des comptes clients et par une diminution de la trésorerie de 6,9 millions de dollars.

Le total des passifs pour le trimestre considéré de l'exercice en cours a diminué de 21,1 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une réduction de 89 millions de dollars du solde de la facilité de crédit renouvelable, de 29,8 millions de dollars des passifs au titre des avantages du personnel et de 18,6 millions de dollars des fournisseurs et autres créanciers. Ces variations ont été partiellement contrebalancées par l'émission de billets de premier rang garantis d'un montant de 98,8 millions de dollars en avril 2021 et par une hausse des passifs d'impôt différé de 11,5 millions de dollars et des obligations locatives de 6,4 millions de dollars.

Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme de versements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débentures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant les distributions de liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

	T1 2022	T1 2021
(en milliers de dollars)		
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(35 361)	(4 724)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	25 407	16 983
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 838)	(4 381)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	16	(44)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(12 776)	7 834

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 30,6 millions de dollars pour le trimestre considéré comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation de 38,4 millions de dollars des stocks et d'une baisse de 7,9 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs, contrebalancées en partie par une diminution de 11,6 millions de dollars des clients et autres débiteurs.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement du trimestre considéré ont augmenté de 8,4 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, à cause surtout d'une augmentation plus importante de 7,8 millions de dollars des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable et du découvert bancaire.

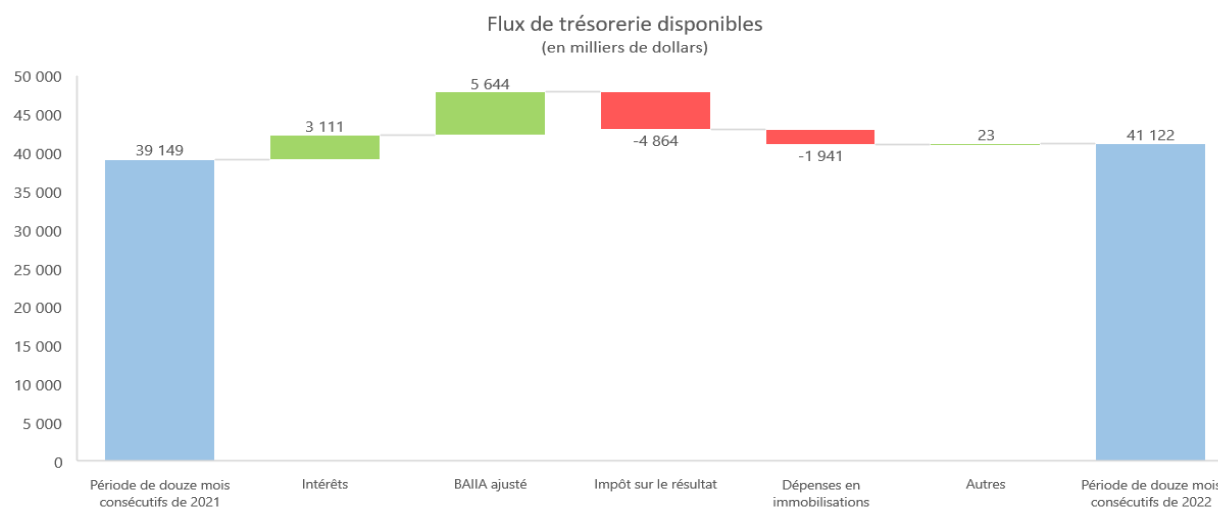
Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont diminué de 1,5 million de dollars pour le trimestre considéré par comparaison à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation est imputable principalement aux moments où les dépenses en immobilisations sont encourues.

Dans le but de fournir des renseignements supplémentaires, nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux PCGR, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, y compris les dépenses en immobilisations, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements des obligations locatives.

Flux de trésorerie disponibles

	Période de douze mois	
(en milliers de dollars)	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	47 941	45 767
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	45 752	8 518
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	(24 601)	364
Amortissement des soldes transitoires	-	(218)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	(5 491)	5 503
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles	(23 135)	(26 185)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	5 487	10 478
Paiement au titre des obligations locatives	(4 831)	(5 078)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	41 122	39 149
Dividendes déclarés	37 318	37 275
Actions rachetées	-	(5 473)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 1^{er} janvier 2022 se sont chiffrés à 41,1 millions de dollars, ce qui constitue une hausse de 2,0 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à la diminution de 3,1 millions de dollars des intérêts payés et à l'accroissement de 5,6 millions de dollars du BAlIA, exclusion faite des éléments hors trésorerie liés aux passifs au titre des régimes de retraite futurs prévus dans la convention collective des employés de Montréal et de la rémunération de la haute direction liée à notre programme d'unités d'actions liées à la performance. La variation a été contrebalancée dans une certaine mesure par l'accroissement des paiements effectués au titre de l'impôt sur le résultat et par l'augmentation des dépenses en immobilisations, déduction faite des dépenses en immobilisation à valeur ajoutée.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'an dernier à cause surtout du calendrier des dépenses. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée ne réduisent pas les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets ne sont pas essentiels aux activités d'exploitation des usines. Ces projets sont plutôt entrepris en raison des économies opérationnelles qu'ils permettront de réaliser une fois achevés.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire pour chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour chacune des périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, de l'amortissement des soldes transitoires et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 30,1 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

Obligations contractuelles

Aucun changement significatif ne touche le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 2 octobre 2021.

Au 1^{er} janvier 2022, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 984 000 tonnes métriques de sucre brut, dont 282 768 tonnes métriques avaient un prix établi, pour un engagement total de 163,9 millions de dollars.

Ressources en capital

Lantic dispose d'un fonds de roulement totalisant 200 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui arrive à échéance le 23 novembre 2026, sur laquelle elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers. Au 1^{er} janvier 2022, des actifs d'une valeur totale de 523,5 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 485,7 millions de dollars au 2 janvier 2021.

Au 1^{er} janvier 2022, un montant de 136,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2,9 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et autres dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation. Nous sommes d'avis que le crédit inutilisé aux termes de la facilité de crédit renouvelable est suffisant pour combler nos besoins anticipés en matière de liquidités.

Au 1^{er} janvier 2022, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable.

TITRES EN CIRCULATION

Au 1^{er} janvier 2022 et au 10 février 2022, un total de 103 731 923 actions étaient en circulation, respectivement (103 536 923 au 2 janvier 2021).

Le 1^{er} juin 2020, Rogers a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre publique de rachat de 2020 ») aux termes de laquelle elle peut racheter jusqu'à concurrence de 1 500 000 actions ordinaires. De plus, Rogers a conclu une convention d'achat d'actions automatique avec Scotia Capitaux Inc. dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2020. Aux termes de la convention, Scotia Capitaux peut acquérir, à son gré, des actions ordinaires pour le compte de Rogers durant certaines périodes d'interdiction d'opérations, sous réserve du respect de certains paramètres visant le cours des actions et leur nombre. L'offre publique de rachat de 2020 a commencé le 3 juin 2020 et s'est terminée le 2 juin 2021. Aucune action n'a été achetée aux termes de l'offre publique de rachat de 2020.

Le 22 mai 2019, Rogers a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre publique de rachat de 2019 ») aux termes de laquelle elle pouvait racheter jusqu'à concurrence de 1 500 000 actions ordinaires. Toutes les actions ordinaires ont été rachetées aux termes de l'offre publique de rachat de 2019 qui a commencé le 24 mai 2019 et s'est terminée le 30 mars 2020. La Société a racheté aux termes de l'offre publique de rachat de 2019 1 500 000 actions ordinaires d'une valeur comptable de 1,4 million de dollars, pour une contrepartie en trésorerie totale de 7,1 millions de dollars. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les affaires et les activités de Rogers sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et sa capacité de commercialiser le sucre et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 2 octobre 2021. Ce document se trouve sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse www.LanticRogers.com.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR qu'utilise RSI dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de ce qui suit :
 - « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont décrits ci-après;
 - « l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie », lequel correspond aux soldes transitoires liés à l'évaluation à la valeur de marché des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel en vigueur au 1^{er} octobre 2016 qui sont amortis au fil du temps en fonction de leur date de règlement jusqu'à l'échéance de

tous les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel, comme il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements et les charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement au titre du coût des ventes, de l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie, de l'amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes, de l'incidence des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de l'incidence fiscale sur ces ajustements. L'amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes correspond aux soldes transitoires liés à l'évaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt en vigueur au 1^{er} octobre 2016 qui sont amortis au fil du temps en fonction de leur date de règlement jusqu'à l'expiration de tous les swaps de taux d'intérêt, comme il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, de l'amortissement des soldes transitoires et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse des résultats de RSI présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

	T1 2022			T1 2021		
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	38 806	4 680	43 486	32 342	6 271	38 613
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(7 434)	(252)	(7 686)	(1 646)	(515)	(2 161)
Marge brute ajustée	31 372	4 428	35 800	30 696	5 756	36 452
Résultat des activités d'exploitation	25 349	1 988	27 337	20 004	3 328	23 332
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(7 434)	(252)	(7 686)	(1 646)	(515)	(2 161)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	17 915	1 736	19 651	18 358	2 813	21 171
Résultat des activités d'exploitation	25 349	1 988	27 337	20 004	3 328	23 332
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(7 434)	(252)	(7 686)	(1 646)	(515)	(2 161)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 701	1 710	6 411	4 372	1 857	6 229
Charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable	-	-	-	-	247	247
BAIIA ajusté	22 616	3 446	26 062	22 730	4 917	27 647
Bénéfice net			17 226			13 773
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			(7 686)			(2 161)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(594)			-
Impôt sur les ajustements ci-dessus			2 011			636
Bénéfice net ajusté			10 957			12 248
Bénéfice net de base par action			0,17			0,13
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,06)			(0,01)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,11			0,12

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 2 octobre 2021.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés non audités du premier trimestre de l'exercice 2022. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 a) afférente aux états financiers intermédiaires résumés non audités ainsi qu'à la note 3 r) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2021 pour un complément d'information.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours du trimestre clos le 1^{er} janvier 2022, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs.

Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités,
- les prix futurs du sucre brut,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances, notamment en ce qui concerne la poursuite de nos activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.